

Le 29 novembre 2019

## AUX MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mesdames,  
Messieurs,

À la demande de la présidente, Mme Johanne Hogue et du vice-président, M. Michael Averill, vous êtes convoqués à une **séance extraordinaire** du conseil des commissaires qui se tiendra le mercredi **4 décembre 2019 à 19 h** au salon de la gouvernance du centre administratif de la Commission scolaire, au 13, rue Saint-Antoine, à Sainte-Agathe-des-Monts.

Le projet d'ordre du jour de la séance sera le suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Prise des présences et constatation du quorum
- 3.0 Constatation de la légalité de la procédure de convocation de la séance
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour
- 5.0 Période de questions – Public
- 6.0 **Direction générale**
  - 6.1 Motion de félicitations – Prix Ensemble contre l'intimidation ([doc. 6.1](#))
- 7.0 **Service des ressources matérielles**
  - 7.1 Adjudication de contrat – Réfection du parement, isolation et drainage des fondations – Phase II – École primaire de Saint-Adolphe-d'Howard – *Adoption* ([doc. 7.1](#))
- 8.0 Levée

Puisqu'il s'agit d'une séance extraordinaire, seuls les sujets mentionnés au présent avis de convocation peuvent faire l'objet de délibérations et de décisions du conseil des commissaires à moins que tous les commissaires soient présents et en décident autrement.

Le secrétaire général,



Louis Piché